

Le Cairn cherche 1 volontaire en Service Civique

Promouvoir une économie locale et écologique via une monnaie locale citoyenne, le Cairn

Si vous êtes curieux·se des Monnaies Locales Complémentaires, sensible aux préoccupations, environnementales, sociales, souhaitez être acteur·trice du changement sur le territoire, venez rejoindre l'aventure de la monnaie locale de la région Grenobloise, Le Cairn !

Ce volontariat ne demande pas de compétence particulière simplement une forte motivation, une envie de travailler en équipe et une curiosité vis-à-vis des monnaies locales. Vous rejoindrez l'équipe actuelle au Cairn : Arnaud salarié et Déborah volontaire en Service Civique.

o **Objectif citoyen**

- Vous participerez à une démarche collective et citoyenne sur le département de l'Isère
- Vous encouragerez l'économie locale au sein des acteurs économiques et de ses habitant·e·s

o **Actions au quotidien**

En fonction de vos intérêts et en lien avec le salarié de l'association, votre tuteur bénévole et la trentaine de bénévoles, vous aurez pour missions de :

Soutenir le déploiement et l'animation du réseau des professionnel·le·s

- Aller à la rencontre des commerces locaux, entreprises sociales, associations du territoire et autre acteur de l'économie sociale et solidaire avec les bénévoles
- Appui à l'organisation de temps de rencontres entre professionnel·le·s

Animer et développer le réseau citoyen autour du Cairn

- Animer le réseau en organisant des rencontres entre adhérent·e·s en Isère
- Participer au développement de projets innovants, notamment dans le domaine de l'action sociale (ex : Pont-de-Claix – [plus d'informations](#))
- Co-organiser des événements (festivals « Le Cairn prend l'Air », réunions, conférences...)
- Animer des ateliers d'éducation populaire comme la Fresque de la Monnaie : <https://fresquedelamonnaie.org/>

Participer ponctuellement à la communication interne et externe de l'association : propositions de visuels et/ou audiovisuels, rédaction d'articles (ex : portraits de professionnel·le·s, portraits de membres...)

o **Formations obligatoires**

Dans le cadre de votre mission, vous suivrez deux journées de formation civique et citoyenne en présentiel ou à distance ainsi qu'une formation PSC1.

o Tutorat et accompagnement

Le·la volontaire sera accompagné·e par le salarié de l'association ainsi que par son tuteur bénévole. Ces derniers accompagneront également le·la volontaire dans la réflexion sur son projet d'avenir.

o Capacité d'initiative

Le·la volontaire pourra être force de proposition et inventer des activités ayant trait à l'éducation populaire et au développement de l'association. En ce sens, iel sera invité·e à participer à la majorité des réunions de travail internes de l'association, aux assemblées générales et à la vie de l'association.

Informations pratiques

- Lieu : Grenoble – 7 rue Très Cloîtres (télétravail possible sur demande). Déplacements à prévoir sur le territoire du Cairn (Agglomération grenobloise, Bièvre, Grésivaudan, Paladru, Sud Grésivaudan, Tullins et Voironnais)
- Âge requis : De 18 à 25 ans / De 18 à 30 ans pour les personnes en situation de handicap
- Durée de la mission : de mai à octobre et à déterminer lors de l'entretien de recrutement et durée de 24 heures par semaine
- Indemnisation : 580,62 € (473,04 € versés par l'État et 107,58 € versés par l'association)
- Le lieu de la mission est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ? Oui

Si vous êtes intéressé·e, merci de nous contacter par mail à candidature@cairn-monnaie.com ou au 06 65 44 65 87

